



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-140894>

Département(s) de publication : **974**

Annonce n° **25-140894**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : ACHAT D'OUTILLAGES, DE FOURNITURES ET DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION (ROUTIERS ET BATIMENTS) POUR LES SERVICES TECHNIQUES - ANNÉE 2025

Description : La consultation a pour objet : ACHAT D'OUTILLAGES, DE FOURNITURES ET DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION (ROUTIERS ET BÂTIMENTS) POUR LES SERVICES TECHNIQUES - ANNEE 2025. Les prestations sont réparties en quinze (15) lots désignés ci-après qui donneront chacun lieu à un marché distinct. Ces lots ainsi que leurs montants hors taxe, pour la période initiale du marché ainsi que pour chaque période de reconduction le cas échéant, sont définis comme suit : Lot 1: Serrures et cadenas - Montants minimum: 1 000,00 Euros / Maximum: 40 000,00Euros; Lot 2: Bordures, caniveaux, dalles réductrices, éléments de regards, poutrelles , hourdis - Montants minimum: 1 000,00Euros / Maximum: 100 000,00Euros; Lot 3: Plomberies, appareils sanitaires et accessoires - Montants minimum: 1 000,00Euros / Maximum: 60 000,00Euros; Lot 4: Panneaux rigides indémontables - Montants minimum: 1 000,00Euros / Maximum: 60 000,00Euros; Lot 5: Visserie et boulonnerie - Montants minimum: 1 000,00Euros / Maximum: 30 000,00Euros; Lot 6: Grillage galvanisé simple torsion (plastifié) - Montants minimum: 1 000,00Euros / Maximum: 30 000,00Euros; Lot 7: Quincaillerie - Montants minimum: 1 000,00Euros / Maximum: 50 000,00Euros; Lot 8: Petit outillage - Montants minimum: 1 000,00Euros / Maximum: 50 000,00Euros; Lot 9: Outillage électroportatif (GAMME PROFESSIONNELLE) - Montants minimum: 1 000,00Euros / Maximum: 80 000,00Euros; Lot 10 : Revêtement de sol dur et mural - Montants minimum: 1 000,00Euros / Maximum: 80 000,00 Euros; Lot 11: Vernis - Montants minimum: 1 000,00Euros / Maximum: 8 000,00Euros; Lot 12: Acquisition de gazon synthétique sable (cours d'écoles/ espaces verts/ espaces publics) - Montants minimum: 1 000,00Euros / Maximum: 20 000,00Euros; Lot 13: Tube rigide en plastique + accessoires assainissement et adduction eau potable - Montants minimum: 1 000,00Euros / Maximum: 100 000,00Euros; Lot 14: Ouvrage moulé en fonte - Montants minimum: 1 000,00

Euros / Maximum: 100 000,00Euros; Lot 15: Cadres bétons préfabriqués (dalots) - Montants minimum: 1 000,00Euros / Maximum: 300 000,00Euros;

Identifiant de la procédure : 7e7203cf-b20f-40d0-9519-5e077e3c0456

Avis précédent : b8a41c3e-6c02-4482-80b6-a2352df64a86-01

Identifiant interne : 25AO004

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 44110000 Matériaux de construction

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Saint-Joseph

Code postal : 97480

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Informations complémentaires : Nombre maximal de participants : Sans objet.

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : La présente consultation est lancée suivant la procédure de l'appel d'offres ouvert, définie aux articles R.2113-1, R.2124-2, R.2161-3, R.2162-2, R.2162-4 à R.2162-6 et R.2162-13 à R.2162-14 du Code de la Commande Publique. • **Durée du marché:** Pour chacun des lots, le marché sera conclu pour une période allant de sa date de notification jusqu'au 31 décembre 2025. Pour chacun des lots, le marché pourra être reconduit par période successive de un an, pour une durée maximale de reconduction de trois ans sans que la durée totale du marché ne puisse excéder quatre ans. Chaque reconduction est tacite.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot 1: Serrures et cadenas

Description : Montants minimum: 1 000,00Euros / Maximum: 40 000,00Euros;

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 44521000 Cadenas et serrures divers

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : SAINT-JOSEPH

Code postal : 97480

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : - Prix des prestations - Pondération : 90 % (soit 90 points). - Délai de livraison - Pondération : 10 % (soit 10 points). Soit une note totale de 100 points maximum.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 100

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Informations relatives aux délais de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion, Greffe, 27, rue Félix Guyon - CS 61107, 97404, Saint-Denis Cedex (La Réunion), F, Téléphone : (+33) 2 62 92 43 60, Fax : (+33) 2 62 92 43 62 Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Conformément aux dispositions des articles L.551-1 et R. 551-1 du Code de Justice Administrative, avant la conclusion du contrat ; - Conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et R. 551-7 du Code de Justice administrative, après la conclusion du contrat ; - Conformément aux dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'attribution ou de rejet ; - Conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat, 16 juillet 2007 "

Société Tropic Travaux signalisation ", tout candidat évincé peut former un recours en pleine juridiction, tendant à la contestation de la validité du contrat, dans un délai de deux mois à compter de la publicité annonçant la conclusion du marché. Ce recours pourra, le cas échéant, être assorti d'une demande de référé suspension (article L. 521-1 du Code de justice administrative). Une fois exécutoire, le contrat pourra être consulté par toute personne qui en fera la demande expresse, auprès du concédant (dans les limites fixées par la loi no78-753 du 17 juillet 1978 relative notamment à la communication des documents administratifs).

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Lot 2 : Bordures, caniveaux, dalles réductrices, éléments de regards, poutrelles , hourdis

Description : Montants minimum: 1 000,00Euros / Maximum: 100 000,00Euros HT

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 44912400 Bordures

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : SAINT-JOSEPH

Code postal : 97480

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : - Prix des prestations - Pondération : 90 % (soit 90 points). - Délai de livraison - Pondération : 10 % (soit 10 points). Soit une note totale de 100 points maximum.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 100

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Informations relatives aux délais de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion, Greffe, 27, rue Félix Guyon - CS 61107, 97404, Saint-Denis Cedex (La Réunion), F, Téléphone : (+33) 2 62 92 43 60, Fax : (+33) 2 62 92 43 62 Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Conformément aux dispositions des articles L.551-1 et R. 551-1 du Code de Justice Administrative, avant la conclusion du contrat ; - Conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et R. 551-7 du Code de Justice administrative, après la conclusion du contrat ; - Conformément aux dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'attribution ou de rejet ; - Conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat, 16 juillet 2007 " Société Tropic Travaux signalisation ", tout candidat évincé peut former un recours en pleine juridiction, tendant à la contestation de la validité du contrat, dans un délai de deux mois à compter de la publicité annonçant la conclusion du marché. Ce recours pourra, le cas échéant, être assorti d'une demande de référé suspension (article L. 521-1 du Code de justice administrative). Une fois exécutoire, le contrat pourra être consulté par toute personne qui en fera la demande expresse, auprès du concédant (dans les limites fixées par la loi no78-753 du 17 juillet 1978 relative notamment à la communication des documents administratifs).

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Lot 3 : Plomberies, appareils sanitaires et accessoires

Description : Montants minimum: 1 000,00Euros / Maximum: 60 000,00Euros HT

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 44110000 Matériaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : SAINT-JOSEPH

Code postal : 97480

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : - Prix des prestations - Pondération : 90 % (soit 90 points). - Délai de livraison - Pondération : 10 % (soit 10 points). Soit une note totale de 100 points maximum.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 100

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Informations relatives aux délais de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion, Greffe, 27, rue Félix Guyon - CS 61107, 97404, Saint-Denis Cedex (La Réunion), F, Téléphone : (+33) 2 62 92 43 60, Fax : (+33) 2 62 92 43 62 Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Conformément aux dispositions des articles L.551-1 et R. 551-1 du Code de Justice

Administrative, avant la conclusion du contrat ; - Conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et R. 551-7 du Code de Justice administrative, après la conclusion du contrat ; - Conformément aux dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'attribution ou de rejet ; - Conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat, 16 juillet 2007 " Société Tropic Travaux signalisation ", tout candidat évincé peut former un recours en pleine juridiction, tendant à la contestation de la validité du contrat, dans un délai de deux mois à compter de la publicité annonçant la conclusion du marché. Ce recours pourra, le cas échéant, être assorti d'une demande de référé suspension (article L. 521-1 du Code de justice administrative). Une fois exécutoire, le contrat pourra être consulté par toute personne qui en fera la demande expresse, auprès du concédant (dans les limites fixées par la loi no78-753 du 17 juillet 1978 relative notamment à la communication des documents administratifs).

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Organisation qui signe le marché : COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Lot 4 : Panneaux rigides indémontables

Description : Montants minimum: 1 000,00Euros / Maximum: 60 000,00Euros HT

Identifiant interne : 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 44110000 Matériaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : SAINT-JOSEPH

Code postal : 97480

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : - Prix des prestations - Pondération : 90 % (soit 90 points). - Délai de livraison - Pondération : 10 % (soit 10 points). Soit une note totale de 100 points maximum.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 100

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Informations relatives aux délais de recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion, Greffe, 27, rue Félix Guyon - CS 61107, 97404, Saint-Denis Cedex (La Réunion), F, Téléphone : (+33) 2 62 92 43 60, Fax : (+33) 2 62 92 43 62 Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Conformément aux dispositions des articles L.551-1 et R. 551-1 du Code de Justice Administrative, avant la conclusion du contrat ; - Conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et R. 551-7 du Code de Justice administrative, après la conclusion du contrat ; - Conformément aux dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'attribution ou de rejet ; - Conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat, 16 juillet 2007 " Société Tropic Travaux signalisation ", tout candidat évincé peut former un recours en pleine juridiction, tendant à la contestation de la validité du contrat, dans un délai de deux mois à compter de la publicité annonçant la conclusion du marché. Ce recours pourra, le cas échéant, être assorti d'une demande de référé suspension (article L. 521-1 du Code de justice administrative). Une fois exécutoire, le contrat pourra être consulté par toute personne qui en fera la demande expresse, auprès du concédant (dans les limites fixées par la loi no78-753 du 17 juillet 1978 relative notamment à la communication des documents administratifs).

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Organisation qui signe le marché : COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Lot 5 : Visserie et boulonnerie

Description : Montants minimum: 1 000,00Euros / Maximum: 30 000,00Euros HT

Identifiant interne : 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 44531510 Boulons et vis

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : SAINT-JOSEPH

Code postal : 97480

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : - Prix des prestations - Pondération : 90 % (soit 90 points). - Délai de livraison - Pondération : 10 % (soit 10 points). Soit une note totale de 100 points maximum.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 100

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Informations relatives aux délais de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion, Greffe, 27, rue Félix Guyon - CS 61107, 97404, Saint-Denis Cedex (La Réunion), F, Téléphone : (+33) 2 62 92 43 60, Fax : (+33) 2 62 92 43 62 Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Conformément aux dispositions des articles L.551-1 et R. 551-1 du Code de Justice Administrative, avant la conclusion du contrat ; - Conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et R. 551-7 du Code de Justice administrative, après la conclusion du contrat ; - Conformément aux dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'attribution ou de rejet ; - Conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat, 16 juillet 2007 " Société Tropic Travaux signalisation ", tout candidat évincé peut former un recours en pleine juridiction, tendant à la contestation de la validité du contrat, dans un délai de deux mois à compter de la publicité annonçant la conclusion du marché. Ce recours pourra, le cas échéant, être assorti d'une demande de référé suspension (article L. 521-1 du Code de justice administrative). Une fois exécutoire, le contrat pourra être consulté par toute personne qui en fera la demande expresse, auprès du concédant (dans les limites fixées par la loi no78-753 du 17 juillet 1978 relative notamment à la communication des documents administratifs).

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : Lot 6 : Grillage galvanisé simple torsion (plastifié)

Description : Montants minimum: 1 000,00Euros / Maximum: 30 000,00Euros HT

Identifiant interne : 6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 44110000 Matériaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : SAINT-JOSEPH

Code postal : 97480

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : - Prix des prestations - Pondération : 90 % (soit 90 points). - Délai de livraison - Pondération : 10 % (soit 10 points). Soit une note totale de 100 points maximum.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 100

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Informations relatives aux délais de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion, Greffe, 27, rue Félix Guyon - CS 61107, 97404, Saint-Denis Cedex (La Réunion), F, Téléphone : (+33) 2 62 92 43 60, Fax : (+33) 2 62 92 43 62 Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Conformément aux dispositions des articles L.551-1 et R. 551-1 du Code de Justice Administrative, avant la conclusion du contrat ; - Conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et R. 551-7 du Code de Justice administrative, après la conclusion du contrat ; - Conformément aux dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'attribution ou de rejet ; - Conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat, 16 juillet 2007 " Société Tropic Travaux signalisation ", tout candidat évincé peut former un recours en pleine juridiction, tendant à la contestation de la validité du contrat, dans un délai de deux mois à compter de la publicité annonçant la conclusion du marché. Ce recours pourra, le cas échéant, être assorti d'une demande de référé suspension (article L. 521-1 du Code de justice administrative). Une fois exécutoire, le contrat pourra être consulté par toute personne qui en fera la demande expresse, auprès du concédant (dans les limites fixées par la loi no78-753 du 17 juillet 1978 relative notamment à la communication des documents administratifs).

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Organisation qui signe le marché : COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0007

Titre : Lot 7 : Quincaillerie

Description : Montants minimum: 1 000,00Euros / Maximum: 50 000,00Euros HT

Identifiant interne : 7

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 44316000 Quincaillerie

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : SAINT-JOSEPH

Code postal : 97480

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : - Prix des prestations - Pondération : 90 % (soit 90 points). - Délai de livraison - Pondération : 10 % (soit 10 points). Soit une note totale de 100 points maximum.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 100

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Informations relatives aux délais de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion, Greffe, 27, rue Félix Guyon - CS 61107, 97404, Saint-Denis Cedex (La Réunion), F, Téléphone : (+33) 2 62 92 43 60, Fax : (+33) 2 62 92 43 62 Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Conformément aux dispositions des articles L.551-1 et R. 551-1 du Code de Justice Administrative, avant la conclusion du contrat ; - Conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et R. 551-7 du Code de Justice administrative, après la conclusion du contrat ; - Conformément aux dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'attribution ou de rejet ; - Conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat, 16 juillet 2007 " Société Tropic Travaux signalisation ", tout candidat évincé peut former un recours en pleine juridiction, tendant à la contestation de la validité du contrat, dans un délai de deux mois à compter de la publicité annonçant la conclusion du marché. Ce recours pourra, le cas échéant, être assorti d'une demande de référé suspension (article L. 521-1 du Code de justice administrative). Une fois exécutoire, le contrat pourra être consulté par toute personne qui en fera la demande expresse, auprès du concédant (dans les limites fixées par la loi no78-753 du 17 juillet 1978 relative notamment à la communication des documents administratifs).

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0008

Titre : Lot 8 : Petit outillage

Description : Montants minimum: 1 000,00Euros / Maximum: 50 000,00Euros HT

Identifiant interne : 8

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 44510000 Outils

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : SAINT-JOSEPH

Code postal : 97480

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 **Durée estimée**

Durée : 12 Mois

5.1.6 **Informations générales**

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Prix

Description : - Prix des prestations - Pondération : 90 % (soit 90 points). - Délai de livraison - Pondération : 10 % (soit 10 points). Soit une note totale de 100 points maximum.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 100

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Informations relatives aux délais de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion, Greffe, 27, rue Félix Guyon - CS 61107, 97404, Saint-Denis Cedex (La Réunion), F, Téléphone : (+33) 2 62 92 43 60, Fax : (+33) 2 62 92 43 62 Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Conformément aux dispositions des articles L.551-1 et R. 551-1 du Code de Justice Administrative, avant la conclusion du contrat ; - Conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et R. 551-7 du Code de Justice administrative, après la conclusion du contrat ; - Conformément aux dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'attribution ou de rejet ; - Conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat, 16 juillet 2007 " Société Tropic Travaux signalisation ", tout candidat évincé peut former un recours en pleine juridiction, tendant à la contestation de la validité du contrat, dans un délai de deux mois à compter de la publicité annonçant la conclusion du marché. Ce recours

pourra, le cas échéant, être assorti d'une demande de référé suspension (article L. 521-1 du Code de justice administrative). Une fois exécutoire, le contrat pourra être consulté par toute personne qui en fera la demande expresse, auprès du concédant (dans les limites fixées par la loi no78-753 du 17 juillet 1978 relative notamment à la communication des documents administratifs).

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0009

Titre : Lot 9 : Outillage électroportatif (GAMME PROFESSIONNELLE)

Description : Montants minimum: 1 000,00Euros / Maximum: 80 000,00Euros HT

Identifiant interne : 9

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 44110000 Matériaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : SAINT-JOSEPH

Code postal : 97480

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : - Prix des prestations - Pondération : 90 % (soit 90 points). - Délai de livraison - Pondération : 10 % (soit 10 points). Soit une note totale de 100 points maximum.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 100

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Informations relatives aux délais de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion, Greffe, 27, rue Félix Guyon - CS 61107, 97404, Saint-Denis Cedex (La Réunion), F, Téléphone : (+33) 2 62 92 43 60, Fax : (+33) 2 62 92 43 62 Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Conformément aux dispositions des articles L.551-1 et R. 551-1 du Code de Justice Administrative, avant la conclusion du contrat ; - Conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et R. 551-7 du Code de Justice administrative, après la conclusion du contrat ; - Conformément aux dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'attribution ou de rejet ; - Conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat, 16 juillet 2007 " Société Tropic Travaux signalisation ", tout candidat évincé peut former un recours en pleine juridiction, tendant à la contestation de la validité du contrat, dans un délai de deux mois à compter de la publicité annonçant la conclusion du marché. Ce recours pourra, le cas échéant, être assorti d'une demande de référé suspension (article L. 521-1 du Code de justice administrative). Une fois exécutoire, le contrat pourra être consulté par toute personne qui en fera la demande expresse, auprès du concédant (dans les limites fixées par la loi no78-753 du 17 juillet 1978 relative notamment à la communication des documents administratifs).

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0010

Titre : Lot 10 : Revêtement de sol dur et mural

Description : Montants minimum: 1 000,00Euros / Maximum: 80 000,00Euros HT

Identifiant interne : 10

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 44110000 Matériaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : SAINT-JOSEPH

Code postal : 97480

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : - Prix des prestations - Pondération : 90 % (soit 90 points). - Délai de livraison - Pondération : 10 % (soit 10 points). Soit une note totale de 100 points maximum.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 100

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Informations relatives aux délais de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion, Greffe, 27, rue Félix Guyon - CS 61107, 97404, Saint-Denis Cedex (La Réunion), F, Téléphone : (+33) 2 62 92 43 60, Fax : (+33) 2 62 92 43 62 Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Conformément aux dispositions des articles L.551-1 et R. 551-1 du Code de Justice Administrative, avant la conclusion du contrat ; - Conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et R. 551-7 du Code de Justice administrative, après la conclusion du contrat ; - Conformément aux dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice

Administrative dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'attribution ou de rejet ; - Conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat, 16 juillet 2007 " Société Tropic Travaux signalisation ", tout candidat évincé peut former un recours en pleine juridiction, tendant à la contestation de la validité du contrat, dans un délai de deux mois à compter de la publicité annonçant la conclusion du marché. Ce recours pourra, le cas échéant, être assorti d'une demande de référé suspension (article L. 521-1 du Code de justice administrative). Une fois exécutoire, le contrat pourra être consulté par toute personne qui en fera la demande expresse, auprès du concédant (dans les limites fixées par la loi no78-753 du 17 juillet 1978 relative notamment à la communication des documents administratifs).

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0011

Titre : Lot 11 : Vernis

Description : Montants minimum: 1 000,00Euros / Maximum: 8 000,00Euros HT

Identifiant interne : 11

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 44820000 Vernis

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : SAINT-JOSEPH

Code postal : 97480

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : - Prix des prestations - Pondération : 90 % (soit 90 points). - Délai de livraison - Pondération : 10 % (soit 10 points). Soit une note totale de 100 points maximum.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 100

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Informations relatives aux délais de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion, Greffe, 27, rue Félix Guyon - CS 61107, 97404, Saint-Denis Cedex (La Réunion), F, Téléphone : (+33) 2 62 92 43 60, Fax : (+33) 2 62 92 43 62 Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Conformément aux dispositions des articles L.551-1 et R. 551-1 du Code de Justice Administrative, avant la conclusion du contrat ; - Conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et R. 551-7 du Code de Justice administrative, après la conclusion du contrat ; - Conformément aux dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'attribution ou de rejet ; - Conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat, 16 juillet 2007 " Société Tropic Travaux signalisation ", tout candidat évincé peut former un recours en pleine juridiction, tendant à la contestation de la validité du contrat, dans un délai de deux mois à compter de la publicité annonçant la conclusion du marché. Ce recours pourra, le cas échéant, être assorti d'une demande de référé suspension (article L. 521-1 du Code de justice administrative). Une fois exécutoire, le contrat pourra être consulté par toute personne qui en fera la demande expresse, auprès du concédant (dans les limites fixées par la loi no78-753 du 17 juillet 1978 relative notamment à la communication des documents administratifs).

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Organisation qui signe le marché : COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0012

Titre : Lot 12 : Acquisition de gazon synthétique sable (cours d'écoles/ espaces verts/ espaces publics)

Description : Montants minimum: 1 000,00Euros / Maximum: 20 000,00Euros HT

Identifiant interne : 12

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 44110000 Matériaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : SAINT-JOSEPH

Code postal : 97480

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : - Prix des prestations - Pondération : 90 % (soit 90 points). - Délai de livraison - Pondération : 10 % (soit 10 points). Soit une note totale de 100 points maximum.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 100

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Informations relatives aux délais de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion, Greffe, 27, rue Félix Guyon - CS 61107, 97404, Saint-Denis Cedex (La Réunion), F, Téléphone : (+33) 2 62 92 43 60, Fax : (+33) 2 62 92 43 62 Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Conformément aux dispositions des articles L.551-1 et R. 551-1 du Code de Justice Administrative, avant la conclusion du contrat ; - Conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et R. 551-7 du Code de Justice administrative, après la conclusion du contrat ; - Conformément aux dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'attribution ou de rejet ; - Conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat, 16 juillet 2007 " Société Tropic Travaux signalisation ", tout candidat évincé peut former un recours en pleine juridiction, tendant à la contestation de la validité du contrat, dans un délai de deux mois à compter de la publicité annonçant la conclusion du marché. Ce recours pourra, le cas échéant, être assorti d'une demande de référé suspension (article L. 521-1 du Code de justice administrative). Une fois exécutoire, le contrat pourra être consulté par toute personne qui en fera la demande expresse, auprès du concédant (dans les limites fixées par la loi no78-753 du 17 juillet 1978 relative notamment à la communication des documents administratifs).

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Organisation qui signe le marché : COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0013

Titre : Lot 13 :Tube rigide en plastique + accessoires assainissement et adduction eau potable

Description : Montants minimum: 1 000,00Euros / Maximum: 100 000,00Euros HT

Identifiant interne : 13

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 44164310 Tubes et raccords

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : SAINT-JOSEPH

Code postal : 97480

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : - Prix des prestations - Pondération : 90 % (soit 90 points). - Délai de livraison - Pondération : 10 % (soit 10 points). Soit une note totale de 100 points maximum.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 100

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Informations relatives aux délais de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion, Greffe, 27, rue Félix Guyon - CS 61107, 97404, Saint-Denis Cedex (La Réunion), F, Téléphone : (+33) 2 62 92 43 60, Fax : (+33) 2 62 92 43 62 Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Conformément aux dispositions des articles L.551-1 et R. 551-1 du Code de Justice Administrative, avant la conclusion du contrat ; - Conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et R. 551-7 du Code de Justice administrative, après la conclusion du contrat ; - Conformément aux dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'attribution ou de rejet ; - Conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat, 16 juillet 2007 " Société Tropic Travaux signalisation ", tout candidat évincé peut former un recours en pleine juridiction, tendant à la contestation de la validité du contrat, dans un délai de deux mois à compter de la publicité annonçant la conclusion du marché. Ce recours pourra, le cas échéant, être assorti d'une demande de référé suspension (article L. 521-1 du Code de justice administrative). Une fois exécutoire, le contrat pourra être consulté par toute personne qui en fera la demande expresse, auprès du concédant (dans les limites fixées par la loi no78-753 du 17 juillet 1978 relative notamment à la communication des documents administratifs).

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Organisation qui signe le marché : COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0014

Titre : Lot 14 : Ouvrage moulé en fonte

Description : Montants minimum: 1 000,00Euros / Maximum: 100 000,00Euros HT

Identifiant interne : 14

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 44470000 Produits en fonte

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : SAINT-JOSEPH

Code postal : 97480

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : - Prix des prestations - Pondération : 90 % (soit 90 points). - Délai de livraison - Pondération : 10 % (soit 10 points). Soit une note totale de 100 points maximum.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 100

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Informations relatives aux délais de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion, Greffe, 27, rue Félix Guyon - CS 61107, 97404, Saint-Denis Cedex (La Réunion), F, Téléphone : (+33) 2 62 92 43 60, Fax : (+33) 2 62 92 43 62 Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Conformément aux dispositions des articles L.551-1 et R. 551-1 du Code de Justice Administrative, avant la conclusion du contrat ; - Conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et R. 551-7 du Code de Justice administrative, après la conclusion du contrat ; - Conformément aux dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'attribution ou de rejet ; - Conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat, 16 juillet 2007 " Société Tropic Travaux signalisation ", tout candidat évincé peut former un recours en pleine juridiction, tendant à la contestation de la validité du contrat, dans un délai de deux mois à compter de la publicité annonçant la conclusion du marché. Ce recours pourra, le cas échéant, être assorti d'une demande de référé suspension (article L. 521-1 du Code de justice administrative). Une fois exécutoire, le contrat pourra être consulté par toute personne qui en fera la demande expresse, auprès du concédant (dans les limites fixées par la loi no78-753 du 17 juillet 1978 relative notamment à la communication des documents administratifs).

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Organisation qui signe le marché : COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0015

Titre : Lot 15 : Cadres bétons préfabriqués (dalots)

Description : Montants minimum: 1 000,00Euros / Maximum: 300 000,00Euros HT

Identifiant interne : 15

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 44110000 Matériaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : SAINT-JOSEPH

Code postal : 97480

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : - Prix des prestations - Pondération : 90 % (soit 90 points). - Délai de livraison - Pondération : 10 % (soit 10 points). Soit une note totale de 100 points maximum.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 100

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Informations relatives aux délais de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion, Greffe, 27, rue Félix Guyon - CS 61107, 97404, Saint-Denis Cedex (La Réunion), F, Téléphone : (+33) 2 62 92 43 60, Fax : (+33) 2 62 92 43 62 Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Conformément aux dispositions des articles L.551-1 et R. 551-1 du Code de Justice Administrative, avant la conclusion du contrat ; - Conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et R. 551-7 du Code de Justice administrative, après la conclusion du contrat ; - Conformément aux dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'attribution ou de rejet ; - Conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat, 16 juillet 2007 "

Société Tropic Travaux signalisation ", tout candidat évincé peut former un recours en pleine juridiction, tendant à la contestation de la validité du contrat, dans un délai de deux mois à compter de la publicité annonçant la conclusion du marché. Ce recours pourra, le cas échéant, être assorti d'une demande de référé suspension (article L. 521-1 du Code de justice administrative). Une fois exécutoire, le contrat pourra être consulté par toute personne qui en fera la demande expresse, auprès du concédant (dans les limites fixées par la loi no78-753 du 17 juillet 1978 relative notamment à la communication des documents administratifs).

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Organisation qui signe le marché : COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cet avis : 2,712,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 240,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ANZEMBERG

Offre :

Identifiant de l'offre : ANZEMBERG - L3

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 3 : Plomberies, appareils sanitaires et accessoires

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 25/08/2025

Date de conclusion du marché : 15/10/2025

Organisation qui signe le marché : COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 240,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : TRAFIC SARL

Offre :

Identifiant de l'offre : TRAFIC SARL - L4

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 4 : Panneaux rigides indémontables

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 25/08/2025

Date de conclusion du marché : 15/10/2025

Organisation qui signe le marché : COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0006

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 120,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : AFCOI

Offre :

Identifiant de l'offre : AFCOI - L6

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0006

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 6 : Grillage galvanisé simple torsion (plastifié)

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 25/08/2025

Date de conclusion du marché : 15/10/2025

Organisation qui signe le marché : COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0011

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 32,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : PPG REUNION SAS

Offre :

Identifiant de l'offre : PPG REUNION SAS - L11

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0011

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 11 : Vernis

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 25/08/2025

Date de conclusion du marché : 28/10/2025

Organisation qui signe le marché : COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0012

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 80,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : TOM PLAYER

Offre :

Identifiant de l'offre : TOM PLAYER - L12

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0012

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 12 : Acquisition de gazon synthétique sable (cours d'écoles/ espaces verts/ espaces publics)

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 25/08/2025

Date de conclusion du marché : 15/10/2025

Organisation qui signe le marché : COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0013

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 400,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ANZEMBERG

Offre :

Identifiant de l'offre : ANZEMBERG - L13

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0013

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 13 : Tube rigide en plastique + accessoires assainissement et adduction eau potable

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 25/08/2025

Date de conclusion du marché : 15/10/2025

Organisation qui signe le marché : COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0014

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 400,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SOPSAR

Offre :

Identifiant de l'offre : SOPSAR - L14

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0014

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 14 : Ouvrage moulé en fonte

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 25/08/2025

Date de conclusion du marché : 15/10/2025

Organisation qui signe le marché : COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0015

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,200,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : PREFABETON

Offre :

Identifiant de l'offre : PREFABETON - L15

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0015

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 15 : Cadres bétons préfabriqués (dalots)

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 25/08/2025

Date de conclusion du marché : 15/10/2025

Organisation qui signe le marché : COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Aucune offre, aucune demande de participation, ni aucun projet n'a été reçu

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 0

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Toutes les offres, toutes les demandes de participation ou tous les projets ont été retiré(e)s ou jugé(e)s irrecevables

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Aucune offre, aucune demande de participation, ni aucun projet n'a été reçu

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 0

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0007

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Toutes les offres, toutes les demandes de participation ou tous les projets ont été retiré(e)s ou jugé(e)s irrecevables

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0008

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Aucune offre, aucune demande de participation, ni aucun projet n'a été reçu

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 0

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0009

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Toutes les offres, toutes les demandes de participation ou tous les projets ont été retiré(e)s ou jugé(e)s irrecevables

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0010

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Aucune offre, aucune demande de participation, ni aucun projet n'a été reçu

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 0

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

Numéro d'enregistrement : 21974012300019

Département : SERVICE COMMANDE PUBLIQUE

Adresse postale : Pôle administratif communal, 240 rue Raphael BABET - BP 1

Ville : Saint-joseph

Code postal : 97480

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Point de contact : SERVICE COMMANDE PUBLIQUE - POLE ADMINISTRATIF COMMUNAL

Adresse électronique : scp@saintjoseph.re

Téléphone : +33 262358009

Télécopieur : +33 262358088

Adresse internet : <http://www.saintjoseph.re>

Profil de l'acheteur : <https://saintjoseph.achatpublic.com/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Numéro d'enregistrement : 17974005500019

Adresse postale : 27 rue Félix Guyon - CS61107

Ville : Saint-Denis Cedex (La Réunion)

Code postal : 97404

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Point de contact : GREFFE

Adresse électronique : greffe.ta-st-denis-de-la-reunion@juradm.fr

Téléphone : +33 262924360

Télécopieur : +33 262924362

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://la-reunion.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0003

Nom officiel : ANZEMBERG

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 35191787700018

Adresse postale : 40 Rue Mahatma Gandhi - BP 20026

Ville : POSSESSION

Code postal : 97419

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Adresse électronique : contact@anzemberg.com

Téléphone : +33 262424344

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0003, LOT-0013

8.1 ORG-0004

Nom officiel : TRAFIC SARL

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 81329690200014

Adresse postale : 61B rue Marthe Bacquet - ZA Cambaie

Ville : SAINT PAUL

Code postal : 97460

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Adresse électronique : info@trafic.re

Téléphone : +33 262558888

Télécopieur : +33 262558292

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0004

8.1 ORG-0005

Nom officiel : AFCOI

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 79348782800030

Adresse postale : 23, avenue Piton Tréport - Cambaie

Ville : SAINT PAUL

Code postal : 97460

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Adresse électronique : secretariat@afcoi.re

Téléphone : +33 262888111

Télex : +33 262898111

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0006

8.1 ORG-0006

Nom officiel : PPG REUNION SAS

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 95338007909

Adresse postale : 14 rue des Vavangues

Ville : SAINT DENIS

Code postal : 97490

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Adresse électronique : yu-yueng@ppg.com

Téléphone : +33 262298820

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0011

8.1 ORG-0007

Nom officiel : TOM PLAYER

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 50377717900022

Adresse postale : 61B rue Marthe Bacquet - ZA Cambaie

Ville : SAINT PAUL

Code postal : 97460

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Adresse électronique : info@tomplayer.fr

Téléphone : +33 262558888

Télécopieur : +33 262558292

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0012

8.1 ORG-0008

Nom officiel : SOPSAR

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 48916543100060

Adresse postale : 9 rue Lislet Geoffroy

Ville : SAINT DENIS

Code postal : 97490

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Adresse électronique : nicolas.boyer@sopsa.fr

Téléphone : +33 262494116

Télécopieur : +33 262599762

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0014

8.1 ORG-0009

Nom officiel : PREFABETON

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 34459079900013

Adresse postale : 29 Avenue Michel Debré - ZI Les Sables

Ville : ETANG SALE

Code postal : 97427

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Adresse électronique : sandrine.bondon@prefabeton.com

Téléphone : +33 262262670

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0015

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : b6528de2-1efb-4b15-a0de-02c388b38126 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 22/12/2025 à 06:27

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/12/2025